

**A retourner
par courrier à**

Commune de Martigny
Services techniques municipaux
Rue des Ecoles 1
Case postale 176
1920 Martigny 1

Ou

par mail à

patrimoine@villedemartigny.ch

**Bâtiment en secteur patrimoine de Martigny
Annonce d'intention
Demande de rapport d'expertise préliminaire**

1. INFORMATIONS

Objet : _____
Parcelle n° : _____ Rue/n° : _____
Requérant : _____
Adresse de contact : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

2. INTENTION

Agrandissement	<input type="checkbox"/>	Intervention sur les façades	<input type="checkbox"/>
Transformation	<input type="checkbox"/>	Intervention en toiture	<input type="checkbox"/>
Rénovation	<input type="checkbox"/>	Intervention sur la structure	<input type="checkbox"/>
Démolition	<input type="checkbox"/>	Remplacement fenêtres et/ou portes	<input type="checkbox"/>
Changement d'affectation	<input type="checkbox"/>	Amélioration énergétique	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	Amélioration accessibilité	<input type="checkbox"/>
Etude de projet en cours	<input type="checkbox"/>	Travaux urgents (sécurité, salubrité)	<input type="checkbox"/>

3. DESCRIPTION DU PROJET

4. SIGNATURES

Date : _____ Requérant : _____ Propriétaire : _____

Par sa signature, le requérant autorise le Service des constructions à organiser une visite des lieux.

5. ANNEXES À JOINDRE

Dossier photographique (intérieur, extérieur, situation)

Plan de localisation (SIT)
Extrait actualisé du Registre foncier
Copie des plans à disposition

Au niveau du patrimoine construit la ville de Martigny est caractérisée par les deux axes reliant les noyaux historiques de la vieille ville à la Bâtiáz et de la vieille ville au Bourg avec le lien à la gare.
Les secteurs de sauvegarde ISOS sont plus étendus que le périmètre proposé qui se concentre sur les périmètres ISOS en lien avec cette structure urbaine fondant le caractère typique de Martigny.

- Périmètre/Ensemble avec objectif sauvegarde A
- Périmètre/Ensemble avec objectif sauvegarde B
- Périmètre/Ensemble avec objectif sauvegarde C
- Périmètre environnant avec objectif sauvegarde a
- Périmètre environnant avec objectif sauvegarde b
- Élément individuel avec objectif sauvegarde A
- P Périmètre
- PE Périmètre environnant
- Zone vieille ville
- Perimètre ISOS inclus
- Perimètre ISOS non inclus

Les périmètres P, les ensembles E, les périmètres environnants PE et les éléments individuels EI avec objectifs de sauvegarde "A" et "a" selon ISOS sont traités par la commission d'experts qui donne un préavis à la commission des constructions.

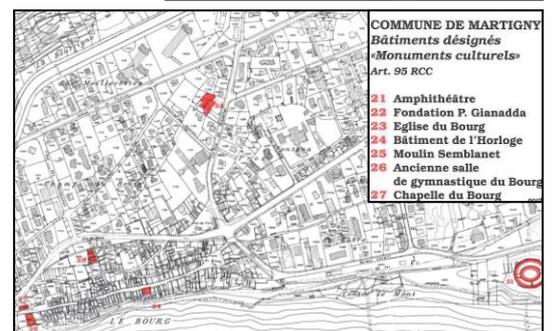
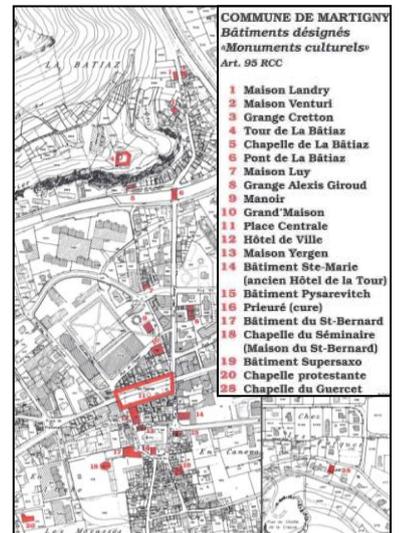
Les périmètres P, les ensembles E, les périmètres environnants PE et les éléments individuels EI avec objectif de sauvegarde "B" et "b" selon ISOS sont traités par l'architecte de ville qui soumet à la commission d'experts un préavis pour validation avant transmission à la commission des constructions.

Les périmètres P, et les ensembles E avec objectifs de sauvegarde C selon ISOS sont traités par l'architecte de ville qui donne un préavis et informe la commission d'experts.

Groupement d'étude patrimoine Martigny - 10.07.2019

Art. 58. Protection des monuments historiques et culturels

- a) Les bâtiments désignés en rouge sur le plan ad hoc établi par la commune sont des monuments culturels au sens de l'article 17 LAT. Comme témoins représentatifs du patrimoine architectural, ils demandent, par leur valeur architecturale, artistique, historique ou scientifique, des mesures appropriées en vue de la conservation de leur substance ancienne et de la sauvegarde de leur authenticité.
- b) Sur la Commune de Martigny, sont classés monuments historiques les bâtiments suivants:
 - Château de La Bâtiáz, parc. W 3963
 - Pont couvert de La Bâtiáz
 - Le Manoir, parc. N° 480
 - Chapelle Notre-Dame de la Compassion, La Bâtiáz, parc. W 3873
 - Façades de la maison Landry, La Bâtiáz, parc. N° 3999
 - Grand-Maison, parc. W 103, 104
 - Chambre lambrissée dans la maison Venturi, La Bâtiáz, parc. W 4002
 - Maison Luy, parc. W 531
 - Maison Mathilde Morand, parc. W 2988
 - Maison Supersaxo, parc. W 60
 - Église Notre-Dame des Champs, parc. W 146
 - Ensemble du moulin Semblanet, parc. W 10128, 10129, 10130.
 - Hôtel de Ville, parc. W 143
 - Maison Yergen, parc. W 144, 145.



A remplir par la Copat **GRILLE D'ANALYSE PARCELLE N°**

Etablie par : _____

date : _____

1. BASES D'ANALYSE

oui/non

Dossier photographique	Reçu le _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Visite des lieux	Du _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

2. SITUATION ET CONTEXTE

 Zone RCCZ Vieille Ville - Centre contigu A - Centre dispersé B - Habitat coll. A - Habitat coll. B

Secteur Patrimoine	Périmètre : P1 A - P2 A - P3 C - P4 A - P5 A - P6 B - P7 B - P8 C
avec	Ensemble : E0.1 C - E0.3 B - E3.1 A
objectif de sauvegarde	Périm. Environnant : PE I a - PE II a - PE III a - PE IV b - PE V a - PE VI a - PE XIII b

Qualité ISOS	Spatiale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Historico-architecturale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Signification (archéologique, historique, typologique, culturelle)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Valeur de situation	Front de rue	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Arrière	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Autre _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Description	_____	

3. BÂTIMENT EXISTANT

Classification	Inventorié ISOS Élément individuel EI objet de sauvegarde A	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Classé monument culturel art. 58a RCC	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Classé monument historique art. 58b RCC	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

	La substance bâtie peut être assainie aux conditions du cadre d'intervention	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Autre _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Description	_____	

4. ELEMENTS PARTICULIERS

	Contexte	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Typologie	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Façade (encadrements, pilastres, bandeaux, balcons)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Toiture (charpente, corniches, lucarnes, cheminées)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Aménagements intérieurs (escalier, boiseries, moulures)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Aménagements extérieurs (jardin, plantations, murs, portail)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Autre _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Description	_____	

5. CAPACITE ETAT ACTUEL

bon/moyen/mauvais

Critères 1	Hauteur habitable	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Surface habitable	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Source d'éclairage naturel	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Critère 2	Qualité spatiale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Critère 3	Etat structure et matériaux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

6. REMARQUES GENERALES

CANEVAS FEUILLE DE ROUTE

Etablie par :

date :

1. LOCALISATION

Parcelle n° et adresse :

2. HISTORIQUE

a) Date de l'annonce du projet et nom des requérants :

b) Date de la visite des lieux avec liste des présences :

c) En fonction de la demande :

Date du relevé de la toiture et/ou du bâtiment

Date du rapport de l'évaluation historique

3. OBJET DE LA DEMANDE

Résumé de l'annonce du projet :

4. ETAT DES LIEUX

Analyse du site

a) Situation :

Zone selon RCCZ :

Secteur ISOS :

b) Contexte :

Rapport au quartier : *îlot, front de rue, ...*Rapport à l'environnement immédiat : *rue, voisinage, aménagements extérieurs, ...*

Analyse du/des bâtiments

a) Bref descriptif du bâtiment y compris l'état général de la substance bâtie :

b) Eléments particuliers comprenant les parties remarquables et/ou les altérations :

5. REGLES A SUIVRE POUR LA PRESERVATION DU CARACTERE DU LIEU / DU BATIMENT

a) Objectifs de sauvegarde en fonction de l'analyse préalable : maintien ou non de l'existantb) Règles volumétriques en relation avec le contexte : *conservation, démolition, rajout, ...*

c) Règles architecturales :

Maintien du caractère de l'existant : *structure, composition, éléments particuliers, ...*Ouvertures existantes et nouvelles : *formes, dimensions, obturations, ...*Toiture : *composition, ouvertures existantes ou à créer y-c dimensions, épaisseur, corniche, couverture, ...*Matériaux : *façades, ouvertures, toiture, ...*d) Règles pour les aménagements extérieurs : *minéral, végétal, arborisation, places parc, ...*e) Demandes particulières : *détail constructif, échantillon, maquette, photomontage, ...*

6. MARCHE A SUIVRE

Un avant-projet sur la base de la feuille de route est à soumettre pour préavis de la Copat avant le dépôt de la mise à l'enquête.

7. ANNEXES EVENTUELLES

Esquisse d'implantation, gabarit, ...